

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature, et notamment son article 10,
- VU le décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 modifié, portant dispositions statutaires applicables à certains personnels de l'École nationale de la magistrature,
- VU la décision en date du 4 novembre 2016 nommant Madame Alysse DAUDET adjointe à la chef du service 3.0 à l'École nationale de la magistrature à compter du 1^{er} novembre 2016 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

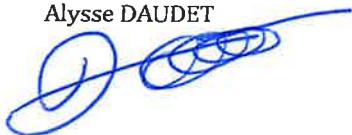
Déclare donner à compter du 9 octobre 2026, en l'absence du chef du service d'appui à la pédagogie à l'École nationale de la magistrature, délégation de signature à Madame Alysse DAUDET, son adjointe, pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- la validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur
- les ordres de mission du personnel de son service
- la certification du service fait
- les certificats administratifs et attestations diverses.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

LA MANDATAIRE,

Alysse DAUDET



LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3^{ter}, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21